

# Groupe « Jeunes adhérents » - Syndicat de l'académie de Lyon

## I. L'engagement des jeunes adhérents

La question centrale est de savoir ce que l'on est, en tant qu'individu au sein du syndicat : qu'est-ce que je représente au syndicat ? Comment je peux m'investir ? Comment m'intégrer dans son fonctionnement ?

L'utilité d'un syndicat n'est pas évidente pour tout le monde, comme en témoigne la proportion relativement faible de personnels syndiqués. Qui plus est, au sein du Sgen-CFDT de l'Académie de Lyon, les jeunes représentent une proportion assez faible : moins de 20 % des adhérents ont moins de 40 ans. Or, ces jeunes adhérents constituent les militants de demain.

Les permanences effectuées auprès des stagiaires de l'INSPE montrent une méconnaissance profonde du fonctionnement d'un syndicat, et même de ses missions, voire de ce qu'est un syndicat. Enfin, on peut terminer en soulignant que les syndicats ont parfois mauvaise presse et que certains collègues ont peur d'afficher leur engagement syndical.

## II. Quelles formes de militantisme promouvoir ?

Être militant implique de pouvoir y consacrer du temps. Cela est difficile à concilier avec certaines personnels qui effectuent beaucoup d'heures, ou réalisent des missions difficilement compatibles avec une décharge, voire pouvant entraîner des conflits de loyauté, notamment dans le cadre d'un Conseil d'Administration (CPE, personnel de direction) ou qui ne peuvent voir que difficilement leur charge de travail diminuer, à défaut d'être complétés (professeur documentaliste).

C'est pour cela que les différentes formes de militantisme doivent être promues :

- Devenir correspondant d'établissement : diffuser les informations du syndicat, porter ses valeurs, participer et animer des heures d'information syndicale, conduire ou participer à une liste au Conseil d'Administration d'établissement → **devenir un relais local** ;
- Militer à travers des ASA (Autorisation spéciale d'absence), dans la limite de 20 journées par année scolaire, permettant de s'engager ponctuellement pendant des périodes où le syndicat est très sollicité (mouvements, rentrée scolaire), pour faire des visites d'établissement → **un premier moyen de s'engager activement dans le syndicat** ;
- Demander une décharge : le syndicat a le droit de décharger des agents, selon les résultats obtenus lors des élections professionnelles (les prochaines auront lieu en 2026). Être militant déchargé permet de donner de son temps au syndicat, de répondre aux personnels et aux adhérents qui nous sollicitent, d'actualiser le site

Internet, de siéger dans les instances, ou de participer aux groupes de travail... → **rejoindre une équipe de militants et se rapprocher des prises de décisions** ;

- Intégrer les instances du syndicat, telles que le conseil syndical (CS), l'organe directeur du syndicat qui met en œuvre les résolutions prises lors des congrès, voire à la commission exécutive (CE), qui émane du CS, et qui suit l'action quotidienne du syndicat et s'assure de la bonne application des décisions prises → **devenir un acteur moteur du fonctionnement du syndicat**.

A noter que tous ces niveaux d'engagement sont modulables : on peut être membre du CS sans être déchargé, et inversement, on peut demander des ASA pour aider ponctuellement sans jamais avoir milité au sein du syndicat.

Militer au sein du syndicat c'est aussi acquérir de nouvelles compétences et permettre de comprendre le fonctionnement des services du rectorat, de ses instances.

### **III. Quelles sont les attentes vis-à-vis du syndicat ?**

Avant toute chose, de l'écoute et de l'accompagnement lors des grandes étapes de la carrière (mutations, mobilités professionnelles, rendez-vous de carrière...).

Le syndicat communique bien sur les événements organisés (journées de bienvenue, de découverte de la CFDT), donne beaucoup d'infos via les « Clics ». Mais parfois, les envois manquent d'informations : dans le cadre du congrès, il faut expliquer plus concrètement ce qui est attendu des jeunes militants et quel pourrait être leur rôle. Il est aussi difficile de dégager les informations ciblées au milieu des nombreux mails envoyés par toutes les organisations syndicales.

Adhérer à un syndicat, c'est aussi défendre des valeurs fortes. Il est donc attendu du syndicat que ces valeurs soient défendues et portées jusqu'aux instances rectoriales. Le syndicat permet aussi d'être proche des agents et de faire des remontées de terrain et de donner du concret aux groupes de travail, notamment, en somme, de faire le lien entre la classe et les centres de décision. Toutefois, peu de personnes osent s'engager car elles pensent qu'elles ne le peuvent pas. Par ailleurs, certains associent cet engagement à une lourde responsabilité, parfois à des actions qui pourraient leur être dommageables.

### **IV. Comment fidéliser les jeunes adhérents ?**

Que faire pour mobiliser les adhérents une fois leurs objectifs atteints (mutation obtenue, rendez-vous de carrière réussi) ? Quelques axes centraux : parvenir à faire du « personnalisé », être proche de l'humain et du terrain, notamment en allant à la rencontre des agents, proposer des formations de qualité, tout au long de carrière, qui intéressent et engagent directement les collègues :

- Continuer à proposer des formations de qualité, en variant les sujets, pour toucher un public large. Faire en sorte que les formations permettent aux collègues de s'appuyer sur leur pratique et ne soient pas des formations « descendantes ». **Pour cela, il est primordial d'insister sur les AG annuelles, comme des espaces pensés pour « parler travail ».** Il est rappelé que la formation syndicale est un droit, dans la limite de 12 journées d'absence par an ;

- Faire des envois d'informations plus ciblés, plus personnalisés, pour parler de choses qui intéressent et préoccupent les collègues (stagiaires, néo-titulaires). Par exemple, pour les entrants, une journée de présentation de l'académie (comme cela se fait déjà au syndicat de Créteil) pourrait permettre de mettre en confiance les collègues et de créer très rapidement un lien entre eux et leur nouveau syndicat ;
- Apporter de l'humain au syndicalisme : il a été proposé d'ajouter un trombinoscope au site Internet du syndicat afin de rendre les militants plus identifiables et de rendre leurs actions mieux incarnées : le syndicalisme repose sur des personnes qui enseignent et travaillent pour le Rectorat et le Ministère, cela doit être une force !

## **V. Quelles remontées de terrain de la part des « jeunes adhérents » ?**

Parmi les remontées les plus régulières, on note des conditions d'exercice qui se dégradent, avec des effectifs en hausse, qui ne permettent pas l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers dans de bonnes conditions, ni l'accompagnement des élèves en difficulté (en plus du manque d'AESH), la baisse des moyens alloués, amenant à une concurrence entre les disciplines, qui tentent de conserver le peu d'avantage qu'il leur reste, les difficultés à organiser les examens blancs, les épreuves du contrôle continu, les certifications en langues... Cette baisse impacte également l'éducation à la sexualité, dont le volume horaire consacré est bien en-deçà des exigences (3 heures / an, normalement).

Les adhérents déplorent également la généralisation des formations hors du temps scolaire (pendant les vacances, les mercredis après-midis ou en fin de journée), ou bien assorties d'une demande de rattraper les heures perdues. Alors que cela fait partie de notre travail et de nos droits (se former tout au long de la vie), les agents sont pénalisés, en premier lieu les femmes et les personnes qui ont une vie de famille. De plus, les formations proposées par l'EAFC sont parfois très limitées en termes de places disponibles (formations au PSC1 par exemple).

Enfin, on note une augmentation du nombre de personnels qui « saturent », qui se voient attribuer de plus en plus de missions, avec moins de temps et des moyens équivalents, et qui n'obtiennent pas la reconnaissance espérée du monde extérieur (parents, médias). Les espaces de parole où les collègues peuvent parler de leur pratique et échanger sur leurs difficultés manquent. Le développement de l'analyse de la pratique est une solution proposée.

## **VI. Un groupe « jeunes adhérents », pour quoi faire ?**

Depuis le congrès de la CFDT qui s'est tenu à Lyon en juin 2022, chaque syndicat affilié à la confédération est invité à créer une dynamique autour de ses « jeunes adhérents<sup>1</sup> ». Au sein de ces groupes d'adhérents se trouvent les militants du futur, qui porteront les valeurs de la CFDT. Pour cela, le groupe « jeunes » se doit d'être porteur de valeurs fortes et d'un projet, qui viendront seconder et renforcer les combats du syndicat en lui-même. Parmi ces valeurs :

---

<sup>1</sup> La CFDT fixe la limite d'âge à 35 ans. Le Sgen-CFDT de l'Académie de Lyon l'a augmentée et intègre les collègues âgés de 40 ans ou moins.

- Lutter contre les statuts précaires, qui concernent surtout les jeunes collègues, récemment entrés dans le métier (contractuels, AED, ATER, doctorants...) ;
- Accompagner les néo-titulaires dans les premières années d'exercice en proposant des formations et en les assistant dans leur nouvelle affectation, parfois plus subie que choisie ;
- Penser une école réellement inclusive, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), mais aussi adaptée aux évolutions de la société, et former les personnels pour les aider à faire face à ces défis (violences sexistes et sexuelles, transition de genre, orientation sexuelle...), toujours dans un souci de bien-être des élèves. Cela se fera en accord et en appui au programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, que la CFDT a approuvé ;
- Demander les adaptations nécessaires pour que l'école puisse faire face aux enjeux du changement climatique.